

La Demeure doit continuer d'exister !

Aujourd'hui dans la région lausannoise (comme dans d'autres agglomérations), des personnes expérimentent des conditions d'existence extrêmement pénibles : accès épisodique à l'emploi, précarité de l'habitat, difficulté de trouver des espaces où il est possible de se reposer, prendre soin de soi, passer des moments de convivialité, cuisiner, charger son téléphone, etc. C'est lorsqu'elles viennent à manquer que l'importance cruciale de ces activités qui tissent le quotidien du plus grand nombre apparaît.

Certes, il existe à Lausanne et dans les environs différents dispositifs pour les personnes vulnérabilisées, mais ils ne sont pas accessibles à toutes, ou ne proposent que des solutions trop limitées dans le temps. Très souvent, ils sont fermés en journée faisant ainsi disparaître l'accès à des espaces où ces activités du quotidien peuvent se déployer.

La Demeure (une yourte, une cuisine équipée et une terrasse au cœur de la friche industrielle Prilly-Malley) est une réponse à ce problème : cet accueil libre ouvert à toutes propose des activités selon un modèle de gouvernance partagée. Bien inséré dans le réseau bas seuil, le projet existe depuis 2021. Il a été financé par la Chaîne du Bonheur, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et le programme « Nouveaux Nous – culture, migration, participation » de la Commission fédérale des migrations. En quatre années d'existence, il a prouvé qu'il répondait à un besoin.

La Demeure, en fournissant un toit et des espaces pour se reposer, cuisiner, un accès à l'électricité, à des soins infirmiers, à des denrées qui sont notamment des invendus, à des habits de deuxième main, etc., assure un minimum de redistribution dans une société opulente, c'est-à-dire organise un début de réponse aux inégalités matérielles.

Fonctionnant en autogestion, elle permet aux personnes qui la fréquentent de participer aux décisions qui les concernent, en décidant collectivement des règles d'usage des lieux et de son organisation, par exemple qui utilise la cuisine et quand, comment les denrées sont réparties et l'endroit gardé propre, quels espaces sont destinés à quels usages, quelles activités sont organisées, etc.

Ce faisant, La Demeure permet la reconnaissance des identités. Les aptitudes des personnes sont mobilisées, leur permettant d'habiter des rôles sociaux, par exemple de montrer leurs compétences en coiffure, en musique, en cuisine (l'une des équipes s'étant d'ailleurs investie dans la préparation des repas de midi offerts par l'association Pôle-Sud), mais également leur hospitalité en offrant le repas ou une boisson à qui passe par là et en nourrissant la conversation en fonction de leurs intérêts et connaissances.

La Demeure est un espace pacifié et pacifiant qui soutient la dignité humaine.

En raison des travaux imminents sur la friche de Malley, La Demeure doit trouver d'urgence un nouveau lieu pour continuer ses activités.

Prof. Hélène Martin, Haute école de travail social et de la santé (HETSL, HES-SO), impliquée dans le projet La Demeure dans la cadre de la recherche FNS « Visages du sans-abrisme ».

Prof. hon. Jean-Pierre Tabin, Haute école de travail social et de la santé (HETSL, HES-SO).